

# A la découverte des richesses botaniques des narces de la Sauvetat - Landos

Autrefois, au fond de la vaste dépression de la Sauvetat existait une tourbière avec des espèces végétales très particulières, rares, conférant à ce milieu un intérêt patrimonial fort.

Cette tourbière a fait l'objet d'une exploitation industrielle pendant une vingtaine d'années, aujourd'hui terminée. Bien que la configuration actuelle du site soit moins remarquable que la tourbière originelle, les narces s'avèrent intéressantes pour plusieurs raisons :

- elles ont conservé les caractéristiques d'une zone humide, avec des fonctions hydrauliques (écrêtement des crues, soutien d'étiage), des fonctions hydrobiologiques (zone tampon épuratrice),
- y subsiste une végétation diversifiée, avec des espèces remarquables,
- leur intérêt faunistique est très fort pour les espèces aquatiques (oiseaux d'eau, libellules, batraciens, etc).

Les Narces de la Sauvetat constituent, à ce titre, un espace naturel sensible prioritaire pour le Département.

En partenariat avec la Commune de Landos, le Conseil Général étudie la faisabilité d'une restauration écologique du site, afin d'améliorer les potentialités et la diversité biologique sur le site, ainsi que d'une valorisation pédagogique permettant à un très large public de découvrir les richesses patrimoniales des Narces et de ses environs.

Afin de progresser raisonnablement dans cette démarche, le Conseil Général a confié au Conservatoire botanique national du Massif Central,

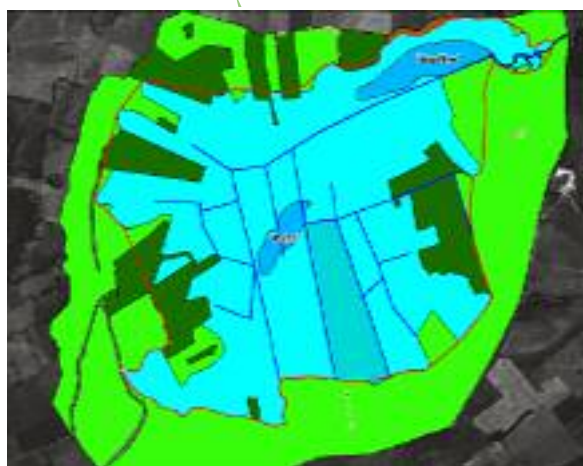
- en 2002, une première phase d'étude pour inventorier les espèces végétales, cartographier les habitats naturels et évaluer leur intérêt patrimonial,
- en 2003, une deuxième phase d'étude visant à caractériser l'évolution de la végétation depuis 50 ans en fonction de l'utilisation du site par l'homme.

Cette plaquette restitue les résultats de ces études, qui par ailleurs ont fait l'objet d'une présentation à la population de Landos en décembre 2002, et d'une visite commentée sur le site en juin 2003.



## Témoign de l'évolution du site et de ses utilisations par l'homme

Cette évolution a pu être reconstituée à partir de l'interprétation de photographies aériennes, recoupées par des témoignages et la synthèse d'éléments bibliographiques scientifiques.



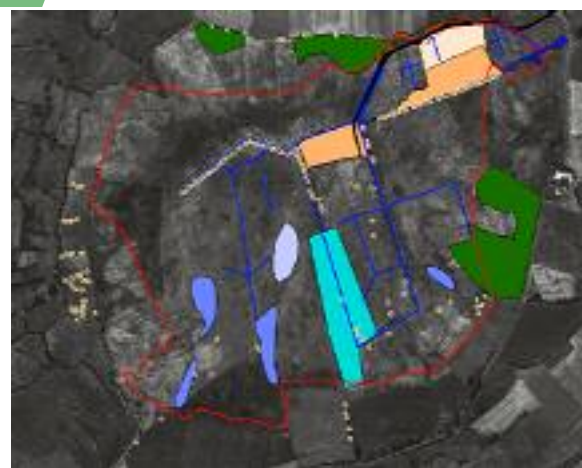
### PHYSIONOMIE DU MARAIS EN 1948

- ▶ Le paysage végétal se caractérise par des espèces herbacées.
- ▶ 2 zones d'engorgement plus prononcé et végétalisées (treublants) existent et sont dénommées le puits et le gouffre.
- ▶ L'exploitation agropastorale est très active et marquée par la fauche en périphérie (les parcelles n'étant pas fertilisées) et le pâturage à l'intérieur du marais. 30 à 40 exploitants se partagent l'usage du marais dans les années 50.
- ▶ Un réseau général de drainage est déjà en place au cœur du marais, ayant déjà modifié le fonctionnement hydrologique naturel de celui-ci.



### En 1977

- ▶ L'exploitation de la tourbe a déjà débuté dans la partie nord-est des narces avec le renforcement du réseau de drainage marqué par des fossés plus profonds, plus larges, qui conduit à une baisse significative de la nappe d'eau.
- ▶ Un ensemble de touradons de laïche cespitueuse de grande taille apparaît au sein des dépressions mouilleuses traduisant un phénomène d'atterrissement.
- ▶ Un début de colonisation par les arbustes est constaté, caractérisé par des arbres isolés.
- ▶ Une exploitation agropastorale est en très nette régression : les pâturages se concentrent dorénavant sur les flancs du marais ; l'activité de fauche a diminué. Ces changements s'inscrivent dans le cadre plus global de la mutation des pratiques agricoles dans les années 60-80 avec la mécanisation, le retournement et l'ensemencement des prairies et le recours accru aux intrants chimiques.
- ▶ L'émissaire du ruisseau principal est calibré de manière drastique, il devient rectiligne entraînant la disparition des méandres préexistants.
- ▶ Une piste en dur est aménagée pour accéder aux secteurs de tourbage.

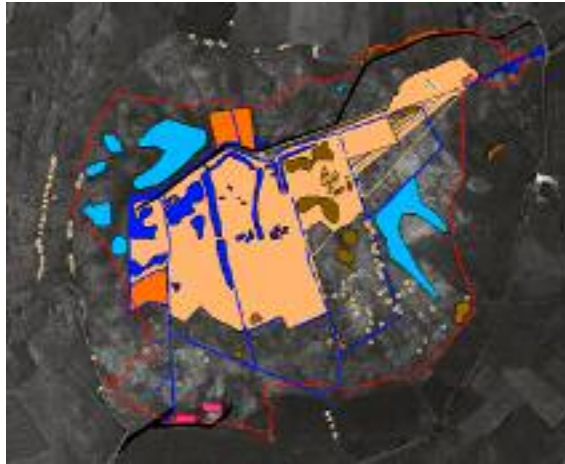


### En 1980

- ▶ La texture de la végétation herbacée devient de plus en plus hétérogène, ce qui confirme l'abandon de l'exploitation agropastorale du cœur des narces.
- ▶ La colonisation ligneuse se confirme le long des larges fossés de drainage de la partie centrale du marais.
- ▶ Les zones d'exploitation de la tourbe s'étendent à la fois vers l'Est et vers l'Ouest, avec des fosses ayant des formes géométriques caractéristiques de l'activité. Des pistes secondaires sont aménagées.

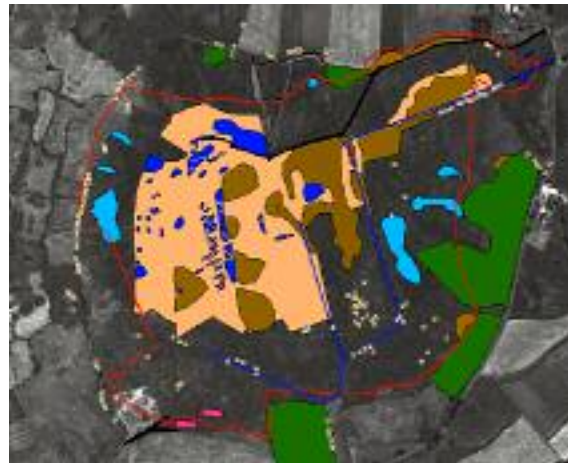
En 1989

- ▶ En 1989, on constate qu'une zone de forte inondabilité s'est développée en forme de "V" à l'est des narces avec le développement d'une végétation de type bas marais.
- ▶ La colonisation des arbres s'intensifie à l'intérieur des Narces. Cette dynamique est privilégiée dans les secteurs les plus perturbés par l'activité d'extraction de tourbe.
- ▶ L'exploitation de la tourbe se poursuit vers l'ouest. Les nouvelles surfaces en eau libre créées correspondent en grande partie aux bassins inondés actuellement.
- ▶ 2 bassins de lagunage ont été créés dans la partie sud-ouest des narces. Leur implantation s'est traduite par l'aménagement d'une piste en pouzzolane depuis le chemin agricole existant.



En 1994

- ▶ Les parcelles agricoles du versant nord, en dehors du périmètre des Narces, apparaissent très majoritairement cultivées.
- ▶ La colonisation forestière au cœur des narces prend des proportions spectaculaires, surtout du fait des saules. La dynamique d'implantation d'arbustes pionniers se généralise à l'ensemble des secteurs exploités au début et milieu de l'activité d'extraction de la tourbe, c'est à dire principalement dans la partie est.
- ▶ Le périmètre d'exploitation de la tourbe a atteint ses limites définitives. La surface des plans d'eau libre a pris encore de l'ampleur.



EN 2002

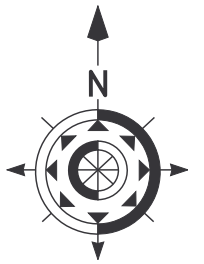
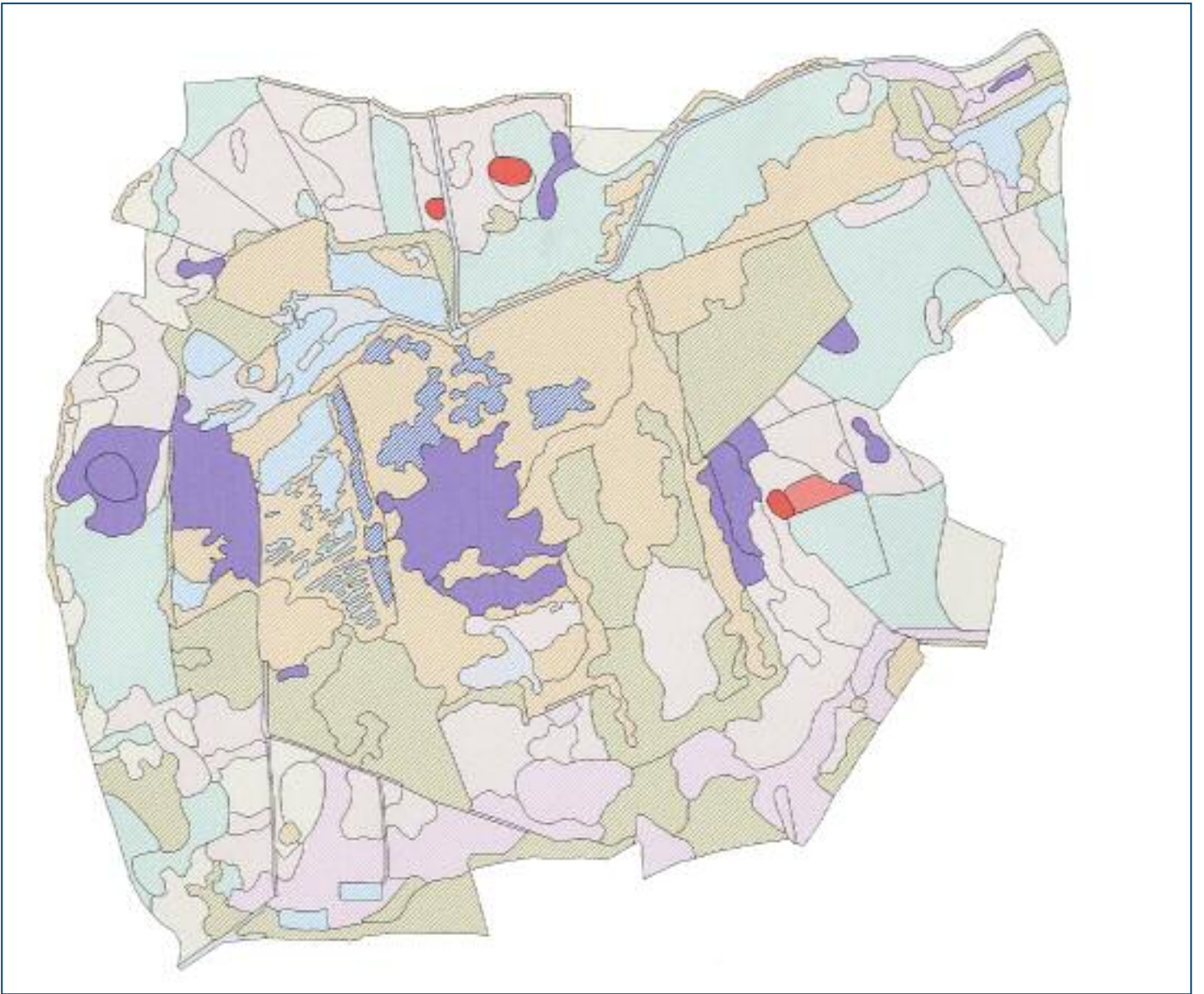
Près de cinquante communautés végétales élémentaires sont décrites, ce qui représente un chiffre élevé compte tenu de la superficie du site (60 hectares). Elles se répartissent principalement selon :

- un gradient hydrique, depuis des végétations strictement hygrophiles jusqu'aux pelouses sèches, avec une prépondérance de communautés caractéristiques des zones humides.
- un gradient trophique, lié à l'enrichissement du milieu en éléments nutritifs. Ce gradient vient perturber l'agencement des communautés végétales, principalement en périphérie des narces.
- l'héritage historique (déprise agro-pastorale, exploitation de la tourbière) et la gestion actuelle.

Cependant, toutes ces communautés végétales rencontrées ne présentent pas le même intérêt patrimonial.

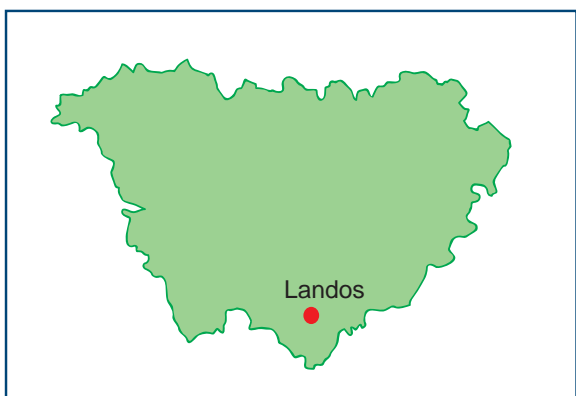






# Les narces de la Sauvetat carte de végétation simplifiée

année 2002



 Plan d'eau libre

 Végétation aquatique

## Végétation à fort intérêt patrimonial

 Milieux tourbeux : Tremblants et bas marais

 Prairies mésohygrophile densifiée à Serratule des teinturiers

 Pré oligo-mésotrophe à Nard raide

## Végétation à intérêt patrimonial faible

 Végétation prairiale mésotrophe

 Prairies méso-eutrophes

 Prairies eutrophes et pelouses

 Mégaphorbiaies

 Ourlets et friches

 Fourrés arbustifs et haies

 Végétation banale

Conservatoire Botanique National



La légende est illustrée en pages suivantes par des photos des groupements de végétation caractéristiques.



## Végétation aquatique

Complexe des mares et fosses de tourbage



Cariçaie d'atterrissement à Laïche paniculée



Cette végétation se situe à l'exutoire des narces de la Sauvetat qui alimente le ruisseau de la Fouragère

Fourré de recolonisation à saules arbustifs



## Végétation avec un intérêt patrimonial fort

Pré oligo-mésotrophe à Nard raide, Scorzonère humble et Epiaire officinale



*Scorzonère humble*

Prairie mésohygrophile densifiée à Serratule des teinturiers, Trolle d'Europe et Oeillet superbe



*Trolle d'Europe*



*Oeillet superbe*

Son intérêt patrimonial est très fort. La combinaison floristique est originale. Ce groupement reste très vulnérable du fait de son unicité et de sa faible superficie sur le site. Il peut être menacé par l'eutrophisation et le pâturage intensif.

Tremblant à Laïche filiforme,  
Laïche ampoulée et Laïche arrondie



*Linaigrette à feuilles étroites*

## Végétation avec un intérêt patrimonial limité

Prairie hygrophile mésotrophe à Molinie bleue et/ou à Jonc à fleurs aigües



*Ophioglosse commune*



*Séneçon à feuilles spatulées*

Ourlet nitratophile à Angélique des bois et Epilobe en épi



Une végétation fréquente dans les narces de la Sauvetat, très banale et amenée à évoluer vers des stades arbustifs

Friche nitrophile sèche



On rencontre ce type de végétation sur les pistes aménagées.



## UNE FLORE REMARQUABLE...

- ▶ 340 espèces végétales recensées
- ▶ Près de 50 communautés végétales élémentaires ont été décrites.
- ▶ 5 espèces sont protégées aux plans national ou régional, et sont réparties dans un grand nombre de stations.  
A signaler :
  - \* la découverte de 2 plantes inconnues jusqu'à présent dans les narces, à la fois spectaculaires pour leur floraison et remarquables pour leur signification écologique : l'Oeillet superbe et l'Epipactis des marais.
  - \* la confirmation de la présence de la Laîche cespiteuse espèce inscrite dans le Livre rouge de la flore menacée de France

## ...CEPENDANT VULNERABLE

- ▶ Par l'eutrophisation ; autrement dit par l'enrichissement en éléments nutritifs (azotés et phosphatés) des eaux alimentant les narces (qu'ils soient d'origine agricole ou domestique). En témoigne, l'explosion de communautés d'Ortie dioïque, d'Epilobe en épi, qui viennent en périphérie se substituer à des espèces végétales plus caractéristiques des narces.
- ▶ Par la dynamique naturelle de colonisation ligneuse : le site va évoluer rapidement vers un espace en grande partie fermé par les arbustes, si rien n'est fait à court terme et ceci au détriment des espèces remarquables citées ci-dessus.

## UN PATRIMOINE REMARQUABLE, À PRÉSERVER ET RESTAURER

Même s'il n'est pas envisageable de recréer le paysage d'antan, le projet que souhaite développer la commune de Landos et le Conseil Général, en partenariat étroit avec les acteurs locaux, vise à préserver les espèces remarquables, favoriser une gestion différenciée dans l'espace et le temps pour restaurer les communautés végétales les plus intéressantes et augmenter leur diversité. Ces études réalisées constituent une première étape dans le déroulement de ce projet. Elles ouvrent des pistes de réflexions, qui nécessitent une approche beaucoup plus globale avec des analyses complémentaires.

**Pour de plus amples informations  
Conseil Général de la Haute-Loire  
Service Environnement  
tél. 04 71 07 43 50**